


Formulaire de demande de réalisation d'un raccordement individuel au réseau public de distribution de gaz géré par Gedia

Résumé

Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement. Il présente les différentes fiches techniques à remplir dans le cadre d'une demande de raccordement d'une installation de consommation Gaz sur le réseau public de distribution géré par le Distributeur Gedia.

Le dossier de demande de raccordement permet au Distributeur Gedia d'effectuer l'étude de raccordement de l'installation et d'établir une proposition de raccordement au demandeur.

Version	Date de la version	Nature de la modification
V1	01/03/2016	Création du document
V2	17/08/2018	Mise à jour adresse site internet
V3	21/10/2019	Mise à jour RGPD

Réf : Fiche de collecte raccordement consommateur individuel GAZ	Date de création : 01/03/2016	
	Date de modification : 21/10/2019	
	Version : 3	

MAÎTRE D'ŒUVRE : Architectes Bureau d'études Constructeurs

Raison sociale :

Interlocuteur :

Téléphone : Fixe Portable Télécopie

E-mail :

Rue : N° :

Commune : Code Postal :

INSTALLATEUR OU ENTREPRISE CHARGÉ(E) DES TRAVAUX :

Raison sociale :

Interlocuteur :

Téléphone : Fixe Portable Télécopie

E-mail

Rue : N° :

Commune : Code Postal :

DESTINATION DU RACCORDEMENT :**Raccordement individuel :** Domestique individuel Professionnel, Entreprise ou Collectivité publique: Activité.....

Raccordement collectif, lotissement, tertiaire ou Z.A. neuf → veuillez utiliser obligatoirement la demande de raccordement pour un ensemble groupé (création de plusieurs points de livraison) « *Demande de raccordement consommateur groupé.pdf* » disponible sur le site www.gedia-reseaux.com

CONSTRUCTION Neuve Existante**UTILISATION DU GAZ** Chauffage Eau chaude Sanitaire Cuisson**PRESSION D'UTILISATION** 21 mbar Autres : mbar 300 mbar à déterminer**EQUIPEMENTS :**

Appareils	Puissance (KW)	Type	

PLANNING TRAVAUX :

Date de démarrage des travaux :

Date début des terrassements Réseaux :

Date de prévision de livraison :

ACCES AUX INFORMATIONS : HABILITATION D'UN TIERS :

Vous avez la possibilité d'habiliter un tiers auprès de Gedia à accéder à des informations relatives au raccordement.

Le tiers peut être un fournisseur gaz, un professionnel (installateur, bureau d'étude...), voire un particulier.

Si le tiers que vous avez habilité dans le cadre de la présente demande est un fournisseur d'énergie, Gedia propose de mettre à disposition de ce dernier les informations qui permettront de faciliter la procédure de première mise en service de votre installation (voir liste des fournisseurs actifs sur le territoire du GRD Gedia sur le site www.gedia-reseaux.com).

Je souhaite habilitier un tiers (cochez la case)

Personne ou société autorisée :

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme dûment habilité(e) à cet effet

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Fixe Portable Télécopie

E-mail

OBSERVATIONS ET COMPLEMENTS EVENTUELS :

Nom et qualité du signataire de la présente demande de raccordement :

Date de la demande	Cachet et signature du demandeur du raccordement
.....

Récapitulatif des pièces à joindre au formulaire

Pièce	Est-elle obligatoire ?
Les 5 pages du formulaire	Oui
Plan de localisation de la parcelle	Oui
Plan de masse	Oui
Plan des façades et des toitures	Oui
Autorisation d'urbanisme accordée	Oui, si projet y est soumis
Photos du terrain à raccorder	Non, mais vivement souhaité
Mandat/autorisation	Oui, si appel à un tiers habilité

Types de documents attendus

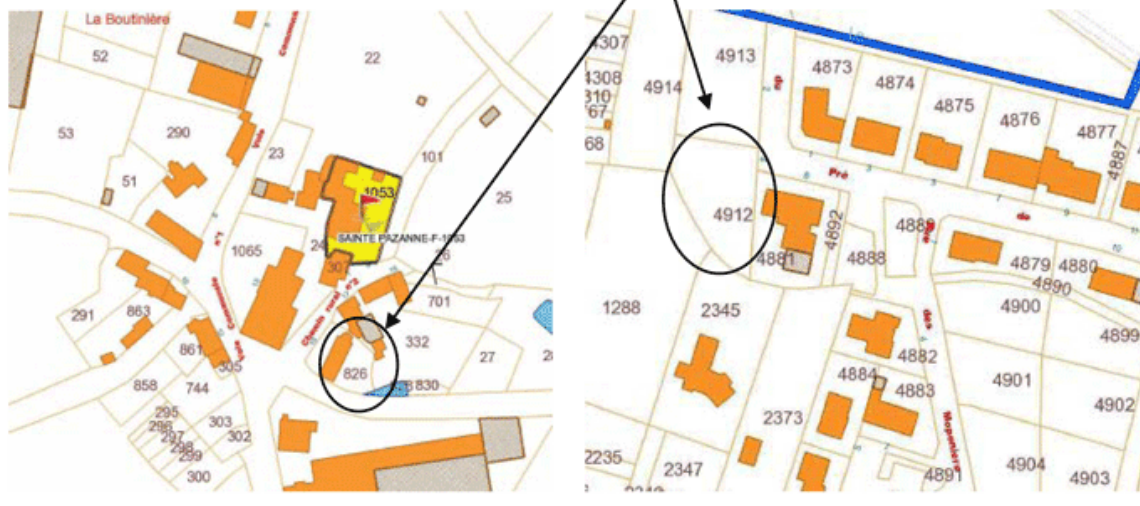
Plan de situation

Le plan de situation donne la situation géographique d'un terrain au sein de la commune dont il dépend. Ce document vous est demandé par Gedia lors de votre demande de raccordement.

Pour obtenir votre plan de situation, réalisez un extrait du plan cadastral de votre commune que vous pourrez consulter sur www.cadastre.gouv.fr.

Plan de localisation de la parcelle : plan permettant de localiser votre terrain (par exemple le plan cadastral fourni lors de votre demande du permis de construire).

Exemples

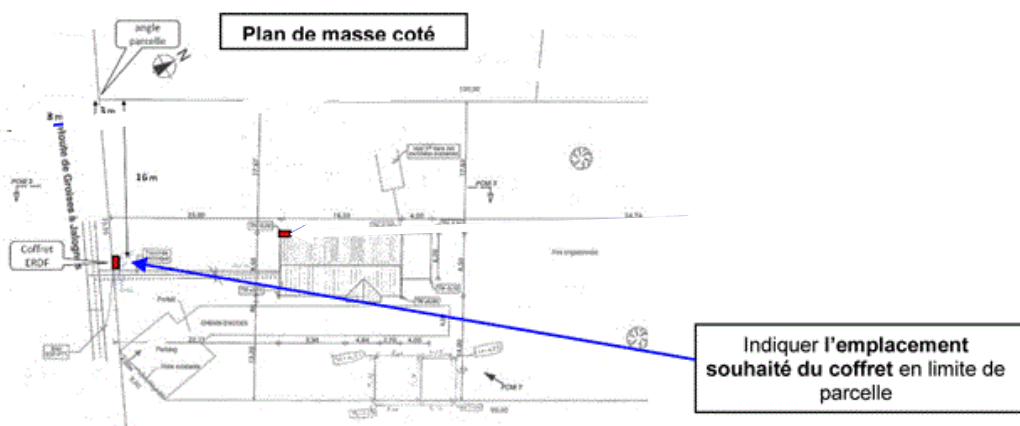


Plan de masse

Le plan de masse des constructions à édifier ou à modifier présente l'emplacement d'un projet de construction par rapport à son voisinage. Il indique les limites et l'orientation du terrain, l'implantation et la hauteur de la construction, les voies de desserte et les raccordements aux réseaux (électrique, gazier...). Gedia vous demande de le joindre à votre demande de raccordement.

Pour obtenir votre plan de masse, adressez-vous à votre architecte, votre maître d'œuvre, votre bureau d'études ou votre constructeur.

Plan de Masse C'est un plan « vu d'avion », fourni avec votre demande de permis de construire mais que vous pouvez réaliser vous-même.



ⓘ Nous attirons votre attention sur le fait que l'emplacement définitif du coffret extérieur est conditionné par la proximité du réseau électrique. Dans certains cas, il est donc possible que l'emplacement retenu soit différent de votre souhait. L'emplacement définitif de votre coffret extérieur vous sera précisé dans la proposition de raccordement.

Photos : si votre raccordement ne concerne pas une construction dans un lotissement déjà viabilisé, merci de nous communiquer une ou plusieurs photos du terrain côté voie publique, en indiquant l'emplacement souhaité du coffret de comptage .



**Emplacement
souhaité du
coffret**

La collecte et l'utilisation des données transmises -via cette fiche de renseignement- ont pour finalité de nous permettre :

- de traiter votre demande d'étude de faisabilité ou d'étude de raccordement le cas échéant,
- de traiter votre demande de raccordement au réseau public de distribution,
- de réaliser les travaux nécessaires qui s'y rapportent.

Les traitements réalisés sont nécessaires à l'exécution de mesures précontractuelles (ou du contrat), prises à votre demande (article 6 §1b RGPD).

Sur la base des éléments transmis, Gedia vous retournera les résultats de l'étude de faisabilité ou de l'étude de raccordement si demandés, et établira une proposition de raccordement.

Les éléments transmis sont conservés 5 ans à compter de la réception des travaux.

Pour plus d'informations sur la façon dont nous traitons vos données ou pour exercer vos droits, vous pouvez consulter notre Politique relative aux données personnelles sur notre site internet :

www.gedia-reseaux.com/politique-de-confidentialite